

M^e Isabelle Cloutier

CANDIDATE – administrateur pour Saint-François

Présentation

Étant native de la région, j’ai étudié à l’Université de Sherbrooke tout en travaillant comme étudiante, puis ensuite comme stagiaire auprès de la firme Heenan Blaikie de Sherbrooke.

Je me suis ensuite jointe à l’étude Delorme LeBel Bureau Savoie en 2009 où j’exerce principalement dans le domaine du litige civil et commercial, en faillite et insolvabilité ainsi qu’en droit municipal et de la construction. Je vise à bâtir une relation de confiance avec mes clients en misant sur la transparence dans nos différents échanges et en leur offrant un service juridique adapté à leurs besoins.

Depuis mon assermentation, j’ai multiplié les implications dans le but d’offrir un meilleur accès à la justice, notamment par la mise en place de séances d’informations sur les petites créances aux citoyens de ma région, en plus de défendre, avec vigueur, les intérêts des jeunes avocats du district de Saint-François, mais également de l’ensemble du Québec.

Je suis fière du rayonnement et des accomplissements de l’Association des Jeunes Barreaux de Région (AJBR), laquelle a atteint un positionnement enviable et assure ainsi une voix aux nombreux jeunes pratiquant près des grands centres ou en région éloignée.

J’ai enfin eu l’honneur de recevoir le Prix Reconnaissance du Barreau de Saint-François en raison de mon implication, en plus de recevoir un Paul Harris Fellow pour souligner mon rayonnement au sein de la communauté.

Notre Barreau-

Un virage important s’est amorcé lors de la mise en place de la récente gouvernance au Barreau du Québec.

Transparence, intégrité, changement de culture... une révolution tranquille quoi!

J’envisage soutenir les efforts déployés et le travail déjà bien entamé afin de maintenir et d’accroître les *canaux de communication* entre le Barreau et les différents barreaux de section. Je désire contribuer à leur visibilité afin de favoriser un rapprochement entre l’Ordre et les avocats pratiquant dans les différentes sections du Québec, le tout dans un souci constant de *considération* et de *transparence*.

Nos priorités

Implications

- Membre du comité de formation permanente du Barreau de Saint-François
- Partenaires d'Excellence Sportive Sherbrooke - services juridiques aux athlètes d'excellence de la région
- Membre du CA du Juricourse
- Trésorière, vice-présidente puis présidente de l'Association des Jeunes Barreaux de Région (AJBR)
- Membre du comité exécutif de l'Association du Barreau canadien- division Québec
- Présidente du Jeune Barreau de Saint-François, 2008-2009
- Membre du conseil d'administration des Jeux du Canada Sherbrooke
- Table de concertation sur les petites créances

Éviter le décrochage judiciaire en militant pour *un meilleur accès à la justice* et en misant sur *la valorisation de la profession d'avocat*.

Délais, délais et trop longs délais. Voici notamment ce qui pousse les citoyens vers un décrochage judiciaire. On nous a vanté les bienfaits de l'adoption du nouveau *Code de procédure civile* et fait miroiter l'espoir d'un avenir meilleur, mais force nous est de constater la lenteur du système à implanter une nouvelle culture judiciaire.

Le Barreau doit demeurer à l'affût et être créatif eu égard aux besoins des citoyens, à la modernisation de ses services, le tout en renforçant de façon perpétuelle et continue la confiance des justiciables envers notre institution. Il faut informer les citoyens sur la façon de faire valoir leurs droits et promouvoir les programmes leur étant accessibles, tout en assurant la viabilité des différents services juridiques dont les centres de justice de proximité.

Le Barreau doit non seulement valoriser notre profession, mais également valoriser l'ensemble de notre système judiciaire, ses intervenants et ses rouages en informant le citoyen sur le rôle de l'avocat, ses compétences ainsi que sur son utilité et les différents rôles qu'il peut tenir.

Une *modernisation de notre système de justice* est nécessaire et passe par l'informatisation de nos palais de justice. Le Barreau doit être un précurseur dans le domaine et ne peut plus se contenter d'être un acteur de deuxième rang. Des investissements majeurs seront requis et nécessiteront que notre ordre poursuivre le lobbying fort des derniers mois afin que nos institutions fassent de l'accessibilité à la justice une priorité. Nous devons demeurer à l'affût de l'évolution constante en matière d'intelligence artificielle

Bien évidemment, je verrai à assurer une *saine gestion des finances du Barreau* par des choix réfléchis et éclairés, le tout à la lumière de la mission première du Barreau qu'est la protection du public. Il faut divulguer les informations à nos membres entourant les baisses de cotisations dont ils bénéficient, de façon à rétablir le climat de confiance envers leur ordre professionnel.

Enfin, la situation particulière de nombreux jeunes avocats sans emploi milite en faveur d'une *diffusion complète et précise des besoins en matière de justice*, de façon à tendre vers un nombre optimal d'avocats pour assurer une juste protection du public.

Deux mots s'imposent donc : rigueur et transparence!